



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 14 / 02 / 2026 à 05:24

Date de publication : lundi 4 novembre 2024 à 02:19

Type : Texte libre

Localisation : 38 - Isère

Support de parution : LyonCapitale.fr

Société « LE GRIOTTIER G2F »

SCI au capital social de 1000 €

Divisé en 1.000 parts sociales d'une valeur chacune de 1,00 €

Siège social :159 route de Saint-Nizier 38180
SEYSSINS

RCS de GRENOBLE numéro 883278541

Aux termes d'un acte reçu par Maître Bruno DEZON, notaire à ECHIROLLES (38130) le 30 avril 2024, et d'un acte rectificatif reçu par le même notaire, le 25 octobre 2024, Monsieur Philippe FAYOLLE et Madame Sylviane PINOT ont apportés chacun leurs droits dans des biens immobiliers à la société LE GRIOTTIER G2F, savoir pour chacun d'eux: un sixième (1/6ème) en pleine propriété d'une maison individuelle mitoyenne située à SAINT MARCELLIN EN FOREZ (42680), 4 chemin de l'ancienne école, et diverses parcelles en nature de terre, de pâture, de sol, de pré et de jardin situées à SAINT MARCELLIN EN FOREZ (42680), Lieudit Chemin de Périgneux, Châtelus le bas et Châtelus le milieu, ledit immeuble cadastré section F numéros 675, 708, 709, 782, 783, 847, 848 pour une contenance totale de 1ha 00a 76ca, un dix-huitième (1/18ème) en pleine propriété d'une parcelle de terre en nature de pré située à SAINT MARCELLIN EN FOREZ (42680), CHATELUS-LE-MILIEU, ledit immeuble cadastré section F numéro 799 pour une contenance de 19a 20ca, un sixième (1/6ème) en pleine propriété de diverses parcelles de terre en nature de pré et terre situées à PERIGNEUX (42380),

Bealet et Goutte Belard, ledit immeuble cadastré section I numéros 880, 1192, 1194, 1995 pour une contenance totale de 1ha 42a 25ca.

Les apports immobiliers sont consentis et acceptés moyennant une valeur d'apport de 33.262,00 €, soit par chacun des apporteurs la somme de 16.631,21 € et l'attribution à Monsieur Philippe FAYOLLE de 16 631 parts sociales, au nominal de 1,00 € numérotées de 1.001 à 17.631 et à Madame Sylviane PINOT de 16 631 parts sociales, au nominal de 1,00 € numérotées de 17.632 à 34.262, entièrement libérées, qui seront créées par la société à titre d'augmentation de capital.

L'estimation des apports qui précèdent ainsi que les modalités de leur rémunération ont été vérifiés et approuvés aux termes des assemblées générales des associés en date des 22 mars et 25 octobre 2024.

Suite à la réalisation dudit apport, le capital social de la société s'élèvera à la somme de 34.262 € divisé en 34.262 parts de un euro chacune.

Les articles 7 et 8 des statuts a été modifiés en conséquence.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de GRENOBLE

Pour extrait et mention,

Le gérant.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/c0f37c0e-1fa7-4230-b52e-5b3fe19f516a-form-instance>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer – 92925 La Défense Cedex